
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant démission et nomination du délégué du
Gouvernement près l'Université de Namur et l'Université
Saint-Louis Bruxelles**

A.Gt 02-09-2021

M.B. 20-09-2021

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 septembre 2021, La démission honorable de Monsieur Christian BAYI comme délégué du Gouvernement près l'Université de Namur et l'Université Saint-Louis Bruxelles est accordée avec effet au 1^{er} octobre 2021 en raison de son admission à la retraite.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 septembre 202, Monsieur François-Gérard STOLZ, né le 10 février 1975 à Rocourt, Licencié en criminologie, domicilié à Liège, est nommé en qualité de délégué du Gouvernement près l'Université Saint-Louis et l'Université de Namur à la date du 1^{er} octobre 2021.